

DIRECTIVES POUR LA COLLECTE DES DECHETS  
COMMUNE DE PREVERENGES

ORDURES MENAGERES

Les ramassages ont lieu tous les lundis et jeudis dès 7h00.

Lorsque cette tournée officielle coïncide avec un jour férié, la date de ramassage de remplacement est affichée aux piliers publics et insérée dans les journaux locaux.

Les ordures ménagères seront déposées dans des sacs en plastiques soigneusement fermés, soit dans des containers, déposés sur la voie publique. Conformément au règlement communal pour l'enlèvement des ordures ménagères, les récipients peuvent être sortis dès 06h00 avant le passage du camion.

**Il est totalement interdit de mettre d'autres déchets dans les ordures ménagères. Les déchets figurant sur la liste des déchets repris au CenTrium doivent absolument être amenés à ce dernier.**

VERRES ET BACS A HUILE

Ce type de déchets peut également être amené au CenTrium

Secteur des Uttins:	quartier Nord, quartier Sud
Secteur Ouest de la commune	parking du Tennis
Secteur Centre:	parking en face de l'Auberge de l'Etoile
Secteur Est:	entrée accès immeuble Pierraz-Mur
Secteur Sud:	parking et place de fête de la plage
Secteur du Pradex:	chemin des Planches

Les verres sont séparés par teinte (vert, brun, blanc) et déversés dans des compartiments réservés à chaque couleur.

Il est interdit de déverser le verre dans les bennes entre 22h00 et 06h00, ainsi que les dimanches et jours fériés.

DATES DES RAMASSAGES DU PAPIER:

mercredi 6 janvier 2010

mercredi 5 mai 2010

mercredi 8 septembre 2010



# CENTRIUM

## GESTION ET TRI DE DECHETS

### INFORMATIONS IMPORTANTES

#### CONDITIONS D'ACCEPTATION AU CENTRIUM

Les déchets ménagers courants (liste ci-contre) sont acceptés au CenTrium sans taxe ou facturation (exception faite des pneus et batteries).

Ne font pas partie des déchets ménagers courants et sont soumis à taxe ou facturation les déchets issus de:

- travaux de transformation;
- travaux de rénovation;
- de chantiers, quels qu'ils soient;

Les tarifs peuvent être demandés à DESA SA au 021/310.03.28.

Dans le cas où vous devriez amener une grande quantité de surplus en une fois, nous vous prions de nous informer afin de prendre les dispositions nécessaires.

**Les professionnels et les jardiniers sont interdits d'accès les samedis pour des raisons de commodité.**

<b>DIRECTIVES POUR LA COLLECTE DES DECHETS COMMUNE DE PREVERENGES</b>
---

#### ORDURES MENAGERES

Les ramassages ont lieu tous les lundis et jeudis dès 7h00.

Lorsque cette tournée officielle coïncide avec un jour férié, la date de ramassage de remplacement est affichée aux piliers publics et insérée dans les journaux locaux.

Les ordures ménagères seront déposées dans des sacs en plastique soigneusement fermés, soit dans des containers, soit déposés sur la voie publique. Conformément au règlement communal pour l'enlèvement des ordures ménagères. les récipients peuvent **Il est totalement interdit de mettre d'autres déchets dans les ordures ménagères. Les déchets figurant sur la liste des déchets repris au CenTrium doivent absolument être amenés à ce dernier.**

#### VERRES ET BACS A HUILE

Ces types de déchets peuvent également être amenés au CenTrium

Secteur des Uttins:	quartier Nord, quartier Sud
Secteur Ouest de la commune	parking du Tennis
Secteur Centre:	parking en face de l'Auberge de l'Etoile
Secteur Est:	entrée accès immeuble Pierraz-Mur
Secteur Sud:	parking et place de fête de la plage
Secteur du Pradex:	chemin des Planches

Les verres sont séparés par teinte (vert, brun, blanc) et déversés dans des bennes. Il est interdit de déverser le verre dans les bennes entre 22h00 et 06h00, ainsi que les dimanches et jours fériés.

#### **DESA SA**

Ch. Giziaux 1  
Case postale 111  
1066 EPALINGES

Téléphone: 021.310.03.28  
Fax: 021.310.03.16  
Courriel: info@desa-sa.ch

# DECHETTERIE COMMUNALE

## *PREVERENGES*



ZONE INDUSTRIELLE DU TRESI

## PRESTATIONS 2009 - 2010

### HORAIRES D'HIVER

VALABLES DES LE 26 OCTOBRE 2009

LUNDI	14H00 - 18H00
MERCREDI	14H00 - 18H00
VENDREDI	14H00 - 18H00
SAMEDI	10H00 - 14H00

### HORAIRES D'ETE

VALABLES DES LE 29 MARS 2010

LUNDI	15H00 - 19H00
MERCREDI	15H00 - 19H00
VENDREDI	15H00 - 19H00
SAMEDI	08H00 - 12H00
	13H30 - 16H00

**Visitez notre nouveau site internet !**

**[www.desa-sa.ch](http://www.desa-sa.ch)**

### DATES DES RAMASSAGES DU PAPIER

mercredi 6 janvier 2010

mercredi 5 mai 2010

mercredi 8 septembre 2010

---

**DESA SA vous offre les prestations suivantes  
au CenTrium communal de Préverenges:**

**Gratuites :**

Carton	PET	Bouteilles de lait (PE lait)
Papier	Huiles minérales / végétales	Béton / mortier
Encombrants	Matériel informatique	Verres "vitres", miroirs
Métaux / fer léger	Electronique de loisirs	Aérosols
Alu ménage	Petits électroménagers	Peinture
Boîtes alu	Frigos	Piles
Boîtes fer blanc	Cuisinières	Ampoules
Inoxydables	Machines à laver	Néons
Capsules Nespresso	Bouchons métalliques ou en liège	Fils isolés / cuivre
Bouchons en plastique	Capsules alu	Terre cuite
Verres "vert"	Verres "blanc"	Verres "brun"
Housses et sacs plastiques	Compost	Vieux pain
Tetrapack	Sagex	Alu divers
Plastique	Ampoules	Jouets

**La brocante est à votre disposition!**

**Payantes :**

Toxiques spéciaux:	Selon type
Pneus (exceptés pneus de vélos)	CHF 5.-- / pièce
Roues jantées	CHF 20.-- / pièce
Batteries	CHF 20.-- / pièce

---

Notre gardien se tient à votre disposition pour toute information que vous pourriez avoir besoin.

L'accès est contrôlé par carte magnétique, cette dernière peut être obtenue auprès du contrôle des habitants contre remise d'une caution de CHF 20.--.

En triant vos déchets, vous permettez la valorisation de ceux-ci et la réduction des charges financières de votre commune!

***L'aluminium...***

***Plus de 9 canettes en aluminium sur 10 sont recyclées.***

***Un vélo peut être fabriqué avec 800 canettes.***

***L'aluminium peut être recyclé indéfiniment sans perte de qualité, pensez à rapporter vos tubes de mayonnaise ou autres, barquettes d'aliments, emballage d'aliments pour animaux!***

**PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES:**

**Ramassage à domicile sur rendez-vous avec camionnette ou camion:**

**(Meubles, herbe, feuilles, etc...)**

Forfait déplacement (avec camionnette)	CHF 35.--
Forfait déplacement (avec camion)	CHF 70.--
Chargement	CHF 60.--/heure/personne
Déchargement	Gratuit si surplus triés
Plus-value pour tri	CHF 60.--/heure/personne

**Les évacuations à domicile se réalisent uniquement les jeudis matins.**

**Merci de réserver avec anticipation.**

---

**Broyage de documents confidentiels :**

S'adresser au gardien	CHF/kg 1.--
-----------------------	-------------

---

**Location de bennes:**

1 m3 (transport + location)	CHF 100.--
5 m3 (transport + location)	CHF 200.--

**Les bennes sont uniquement posées le vendredi dans la journée et reprises le lundi suivant!**

---

Bois pour cheminée	selon arrivage	CHF 8.-- / caisse
Bois d'allumage	selon arrivage	CHF 11.-- / caisse
Copeaux	selon arrivage	CHF 6.-- / sac de 60l
Terreau	selon arrivage	CHF 14.-- / par sac de 50l

**VOTRE AIDE NOUS EST INDISPENSABLE, EN 2008 VOUS AVEZ RECYCLE 299 KILOS PAR HABITANT!**

**QUELQUES CHIFFRES:**

PAPIER	246 tonnes
INERTES	136 tonnes
PET	8 tonnes
FER BLANC (CONSERV)	3.5 tonnes
CARTON	83 tonnes

**SOIT UN TOTAL DE 1400 TONNES...**

**Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration !**









